

Coup de frein gouvernemental sur les contrats aidés : FO réagit !

Dans le cadre du plan de réduction de 4,5 milliards sur les dépenses publiques, le gouvernement a notamment réduit l'APL, réintroduit le jour de carence, gelé le point d'indice, supprimé 300 millions de crédits pour les collectivités territoriales et 100 millions pour la santé, reporté l'application de certaines mesures de PPCR, augmenté la CSG, annoncé la suppression de 120 000 postes dans la fonction publique. Maintenant, il s'en prend aux « contrats aidés » qui sont les salariés les plus précaires.

En plein été, Muriel PENICAUD a donné des consignes à ses services pour réduire significativement le nombre de contrats aidés pour les six prochains mois. L'effet a été immédiat dans les collectivités et les établissements sanitaires et médico-sociaux.

La confédération FO a immédiatement réagi dans un communiqué. De son côté, l'UIAFP/FO, lors de sa rencontre du 26 juillet avec le Ministre Gérald DARMANIN l'a interpellé sur le sujet. En outre, la Fédération vient d'envoyer deux courriers, l'un au Ministre de l'action et des comptes publics, l'autre à la Ministre des solidarités et de la santé.

Dans ceux-ci nous faisons part de notre inquiétude quant à la décision gouvernementale de réduire de façon drastique le nombre de contrats aidés. Nous dénonçons par ailleurs le caractère précaire de ces contrats de travail, considérant que la seule solution positive pour ces salariés étant la transformation en emplois statutaires ou en CDI pour ceux travaillant dans des établissements privés. Enfin, nous exigeons qu'aucun contrat aidé ne perde son emploi.

Face à ces attaques portées contre la fonction publique, les fonctionnaires et les agents publics, la Fédération considère que les « lignes rouges » sont d'ores et déjà franchies et qu'il est nécessaire d'organiser le rapport de force en mettant en avant les revendications en matière d'emploi, de salaire, de protection sociale, de défense des Statuts, du Code du travail et des conventions collectives.

Le mercredi 30 août, la Fédération FO des personnels des services publics et de santé et la FGF/FO participeront à la rencontre des fédérations de fonctionnaires où tous ces sujets seront abordés.

Fédération des Personnels
des Services Publics et
des Services de Santé
Force Ouvrière

www.fo-publics-sante.org
fo.sante-sociaux@fosps.com
fo.territoriaux@fosps.com

Tél. : 01 44 01 06 00

153 - 155 rue de Rome
75017 PARIS

Le secrétariat fédéral

Paris, le 24 août 2017